

HYDROLOGIE SOUTERRAINE

Au nord du département coule le fleuve Hérault qui, en débouchant des gorges regarde vers la mer Méditerranée. Son lit alimente en eau la région du Mont Aigoual jusqu'à la ville d'Agde très tôt dès l'empire Grec.

Les scientifiques ont détecté puis localisé un "fleuve" souterrain qui avec le barrage de Rouquirol peut réguler à la demande le niveau de la nappe phréatique et l'alimentation en eau de l'ensemble du Département.

Le réseau Est, avec la Mosson, le Lez et les quelques ruisseaux perfore la Gardiole pour alimenter les étangs de Palavas. De nombreux moulins sont encore présents (Moulin du trou à Fabrègues et de Lavérune). Ce réseau correspond à la partie visible d'un fleuve souterrain passant à Pignan qui se jette au large de Vic la Gardiole, aux Aresquiers. (Profondeur 200 à 240 m avec un débit de 30l/sec, Voir étude de F. Jourdan 1959 - La plaine entre Montpellier et le bassin de Thau).

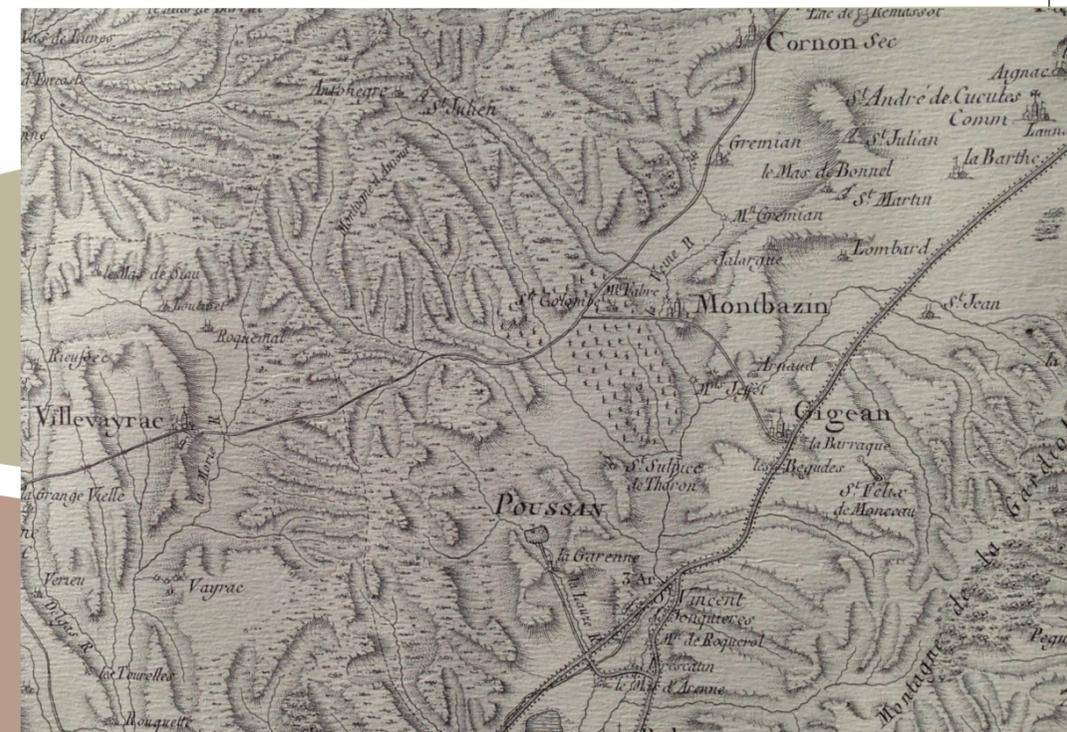
Le réseau Ouest, alimente la rivière la Vène, et donc le moulin de Juffet, pour se jeter dans l'étang de Thau. Très tôt les habitants portent un regard sur ce cours d'eau estimant qu'il peut alimenter plusieurs moulins hydrauliques, moulins qu'ils vont réaliser au cours du temps, de sa source jusqu'à Balaruc en "saucissonnant" son débit.

Un troisième réseau a aussi la même particularité que les deux précédents avec une alimentation souterraine de l'étang de Thau par la source d'Issanka et de la Vise (27 m. de profondeur) au large de Balaruc.

Le moulin à eau de Juffet a malheureusement disparu à la suite d'une explosion qui l'a détruit juste à la fin de la seconde guerre mondiale. A l'inverse, le moulin à vent a pu bénéficier de mesures de confortement qui ont permis de conserver un bâti encore aujourd'hui en excellent état.



histoire des moulins de Juffet



Carte Cassini - Montbazin 1818
Archives départementales

MONTBAZIN

SES MOULINS

SA SITUATION SUR LE PLI DE MONTPELLIER

ENTRE LE MASSIF DE LA GARDIOLE ET LES COLLINES DE LA MOURE

La plaine de Montbazin Gigean s'étend sur environ 20 km, protégée au nord par les garrigues d'Aumelas (altitude des collines de la Moure: 284m) et au sud par le massif de la Gardiole (altitude: 236m) cher à l'écrivaine Juliette Figuière qui la rendit célèbre par son livre "les fiancés de la Gardiole". (édité en 1860).

Cet étroit couloir terrien de 4 à 5 kilomètres de large a toujours été protégé du commerce maritime (Sète) et des industries lourdes (Frontignan) pour se concentrer sur un savoir faire agricole que possèdent ses habitants depuis l'empire romain.

Ce couloir est resté un lieu de passage important utilisé par la voie Domitienne, le chemin de Compostelle, les différentes voies ferrées qui alimentent la région de Toulouse via Castres, par la route nationale et l'autoroute qui conduit la circulation vers l'Espagne.

Son altitude est loin d'être uniforme. Ce couloir s'incline vers la Mosson. D'une dénivellation de 20 à 25 mètres à Pignan, on atteint 35 mètres entre le Moulin de Juffet et l'étang de Thau.

Ce lieu de passage protégé est toujours très lié à la capitale régionale Montpellier dont il est devenu la banlieue ouest. Terre essentiellement viticole depuis des siècles elle assure sa reconversion en arboriculture, maraîchage et autres nouveaux produits exotiques grâce à l'eau du Rhône.

Les templiers, n'auront de cesse de purger l'excédent d'eau des étangs de Cocule et de Cournonsec par de lourds travaux d'entretien pour récupérer des espaces propres à l'agriculture.

Le milieu climatique est caractérisé par une période chaude couronnée de sécheresses marquantes, et par quelques périodes de tramontane et baisses de températures assez surprenantes. Les précipitations abondantes en automne s'amenuisent sensiblement en été.

La complémentarité des deux sortes de moulins: le moulin à eau et le moulin à vent apparait alors clairement pour s'adapter à ces conditions et répondre aux besoins variés en matière d'agriculture: olives et raisins en automne, grains en été.

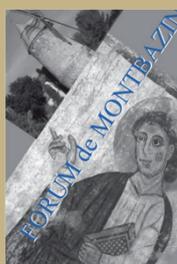
Les deux moulins Juffet sont donc l'exemple type de cette complémentarité, même si aucun écrit ne nous permet s'associer l'un ou l'autre des deux moulins à l'olive ou au blé.



RESTAURATION DU MOULIN A VENT

A l'heure où des moulins de nouvelle génération viennent brasser l'horizon des garrigues d'Aumelas et des collines de la Moure, le moulin de Juffet restauré pourrait constituer un excellent ambassadeur pour l'éducation à l'environnement et le développement durable, ainsi qu'une passerelle comparative des époques et des techniques pour le plus grand parc éolien du Languedoc-Roussillon.

Grace à sa proximité de l'autoroute et du bassin de Thau, Il pourrait compléter l'offre touristique locale, et devenir un élément important du patrimoine de l'Agglo-pole Méditerranée.



FORUM de MONTBAZIN
Association loi de 1901
Maison des sports Alain LeHetet
rue de la carrièrassse
34560 MONTBAZIN

Protection et mise en valeur
du patrimoine culturel et
historique communal,
Développement touristique

www.forumdemontbazin.fr
contact@forumdemontbazin.fr



IMPORTANCE DE LA RIVIERE, ET POLYVALENCE CREEE PAR L'IMPLANTATION DE PLUSIEURS MOULINS A VENT

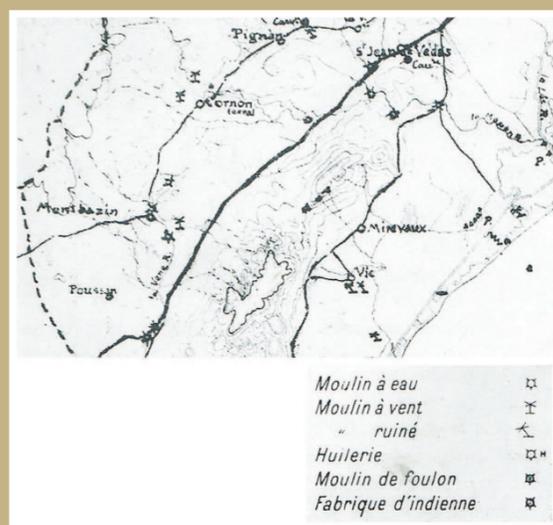
Les moulins à eau implantés sur la Vène utilisaient le débit de la rivière plus important qu'aujourd'hui. La complémentarité des deux systèmes permettait d'optimiser le fonctionnement devant les aléas climatiques.

A terme pourtant le moulin à eau remportera le combat malgré les perfectionnements amenés par la technique.

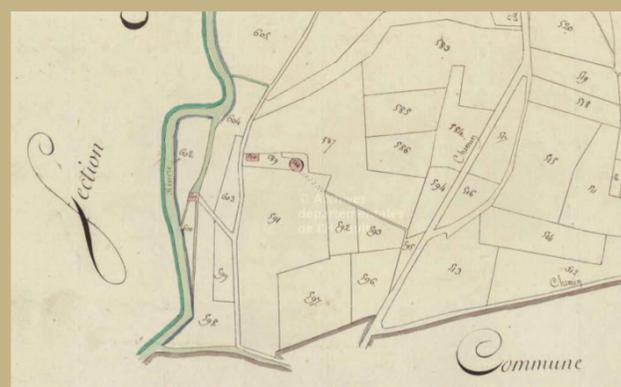
Les moulins à vent, sont apparus au 17^{ème} siècle. Quel que soit le statut du moulin, outil de la fin du moyen âge jusqu'à la fin de l'ancien régime, il fut un équipement essentiel à la vie de la communauté.

Le meunier ne pouvait travailler qu'avec un vent relativement modéré, entre 15 et 50 km/h. Selon les régions, cela correspond à 150 à 200 jours par an.

Cette énergie éolienne était complémentaire à l'eau. Elle ne fut longtemps la propriété de personne, alors que l'eau appartenait aux propriétaires des rives ou à l'état.



Energie et industries en 1772 - Différents moulins sur la Vène
Bibliothèque Nationale
Archives départementales de la ville de Montpellier 1774



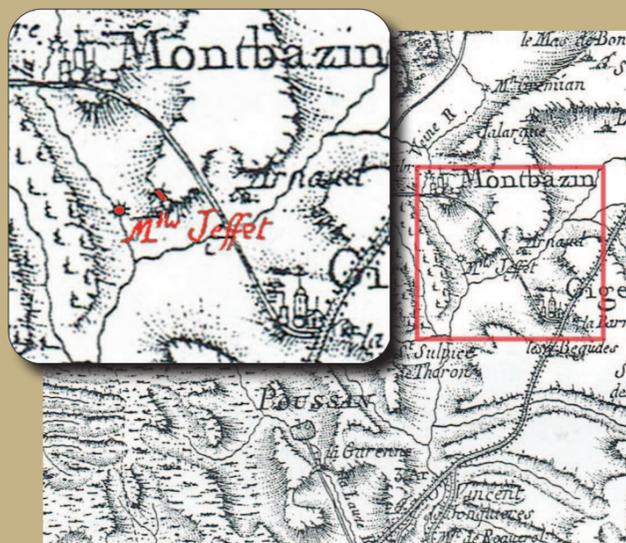
UN PEU D'HISTOIRE

La qualité de la trace historique d'un monument ou d'un lieu dépend étroitement de la quantité des écrits conservés le concernant. Lorsque celui-ci est remarquable ou a bénéficié d'une notoriété certaine, les écrits sont nombreux et le fil de l'histoire peut être reconstitué de manière quasi continue. Lorsqu'il s'agit d'un bâtiment beaucoup plus commun et répandu comme un moulin, les documents sont plus rares et peu précis.

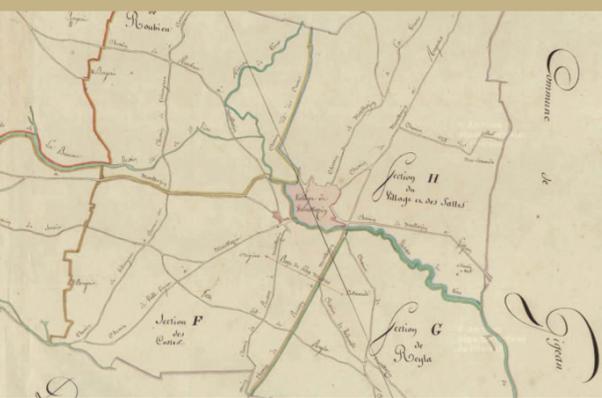
Ainsi, et dans l'état actuel de nos recherches, on ne peut rassembler que quelques "traces" d'histoire dispersées.

Les archives communales et départementales, ainsi que certains ouvrages concernant les moulins de la régions, ont permis de rassembler les brèves et rares informations relatives au moulin de Juffet.

Nous vous livrons donc "brut de décoffrage" quelques séquences d'un feuilleton dont il nous manquerait la majorité des épisodes. Libre à vous de les imaginer...



Carte Cassini - Montbazin 1818
Archives départementales
on peut remarquer la dénomination Juffet qui deviendra Juffet par la suite.



Représentation des deux moulin de Juffet sur le Cadastre Napoléonien - Montbazin 1813
Archives départementales

Evénements relevés dans les archives municipales de Montbazin

1629 : "Il n'est pas raisonnable que les habitants de Gigean viennent moudre leur blé au moulin de Juffet à cause de la contagion. (épidémie de peste).

1668 : le 18 Septembre, décès de Jean-Pierre Trébulon, ayant été "tué à demi" par une branche du moulin de Juffet (tel que transcrit dans les archives communales)

1677 : Construction d'un moulin. Madame de Raffin donne à construire à Maître Jacques meunier et charpentier un moulin à Juffet. Le moulin de Veilhe est donné en arrentement (perception d'une rente) par la propriétaire Madame Tavernier à Pierre Mandre.

1687 : Relevé et dénombrement des biens de la communauté. Un pont au moulin de Veilhe situé à Gavauda avec son aire de battage, un autre au moulin de Fabre confronte le chemin de Gignac près de la rivière, le moulin Dupin sur la rivière près du passage de la terrasse plus un dernier moulin à eau à Juffet.

Trois autres moulins à vent sont signalés. Un sur Puech-égaliez, un autre près de l'ancien terrain communal (terrain de football) avec son aire de battage, enfin un dernier sur le terrain de Juffet. (Encore existant aujourd'hui). Soit sept moulins répertoriés sur ce modeste village. Il faut toutefois signaler que nos voisins de Gigean utilisent volontiers celui de Montbazin plutôt que celui de Frescaly (Issanka). Ceux de Cournonsec préfèrent celui de Grémian.

1720 : Conseil de santé. Il est convenu d'isoler par un mur de 2,40 m de haut les différents moulins. De plus il est interdit de sortir du blé du village. (Cordon sanitaire et douanier important).

1729 : Vente au premier consul des meules et de la maison du moulin de Veilhe. L'argent ainsi collecté sera utilisé pour aménager la chapelle de la communauté. (Les trois meules sont encore visibles sur la capitelle de Gavauda).

1750 : Le seigneur expose qu'il désire recevoir les usages de deux pièces de terre dont la communauté jouit : un moulin blavier(1) avec un champ situé au pont Garrel appelé le moulin David.

1763 : L'aménagement du chemin de Gigean coûterait 5000 Livres. Le conseil souhaite que nos voisins qui utilisent ce chemin pour aller au moulin de Juffet participent à hauteur de un à deux cinquièmes.

1808 : On retrouve un écrit attestant que: "à Montbazin, 2 moulins produisent 10.000 litres d'huile d'olive"

1813 : Il y a sur le village:
- Pour le grain un moulin à vent et un moulin à eau qui "travaillent peu car les habitants vont moudre à l'hérault.
- Pour l'huile un moulin qui "travaille aussi que très peu".

1838 : Courrier de Viala propriétaire du moulin de Juffet prouvant ainsi que le moulin en ce début du 19^{ème} siècle est encore en activité. Les habitants de Gigean se plaignent de la mauvaise qualité de la farine.

1908 : Conflit entre la mairie et De Lastie propriétaire du moulin de Juffet. La communauté souhaite faire démolir le barrage servant à arrêter les eaux qui alimentaient le moulin. La commune est déboutée. De Lastie signale que son grand père en était propriétaire depuis 1830 et qu'un barrage figure bien sur le plan cadastral. L'usine était construite antérieurement aux lois abolitives de la féodalité et à la loi des 12 et 20 aout 1790. Passant outre, H. Arnaud maire du village décide de détruire le barrage.

(1) Moulin Blatier. Certainement faute de frappe; Il faut lire Moulin bladier. Propre au blé.



Rectification de la Vène
localisation des deux moulins de Juffet
13 Mai 1859
Archives départementales